

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 17 décembre 2013

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AVENA, M. BARRON, M. BON, M. EL HASSOUNI, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, M. JASPART, Mme HERVIEU, Mme LECOMTE LE GRAND, Mme METGE, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par M. BON), Mme OBRIOT (représentée par Mme GINDRE), Mme REVEL (représentée par Mme AVENA).

Membre excusé : (1) Mme GAUTHIÉ.

Date de convocation : 10 décembre 2013

Délibération n° : 63-2013

**Objet : Association de soutien et de développement de l'action socio-culturelle
de la Maison d'Arrêt de Dijon : demande de subvention**

Depuis plusieurs années, la Direction des Retraités et des Personnes Âgées du CCAS de la Ville de Dijon confectionne des petits colis à destination des détenus de la Maison d'Arrêt de Dijon. Ces colis étaient composés de denrées alimentaires festives et étaient donnés au moment des fêtes de Noël à quelques prisonniers choisis par l'administration pénitentiaire en fonction de leur âge ou de leur indigence.

Afin de mener une action s'inscrivant dans une démarche d'accompagnement et de réinsertion plus conforme avec les missions du CCAS et en accord avec la Direction de la Maison d'Arrêt de Dijon, il est proposé de faire évoluer le concours du CCAS par l'attribution d'une subvention.

L'Association de soutien et de développement de l'action socio-culturelle de la Maison d'Arrêt de Dijon propose des actions de soutien auprès des personnes détenues particulièrement isolées.

Cette association propose aux détenus des manifestations culturelles, socio-éducatives, sportives ou des actions individualisées d'accompagnement et de préparation à la sortie.

Ces actions nécessitent des moyens financiers et pour les réaliser, l'association sollicite une aide financière du CCAS.

Par conséquent, les membres du conseil d'administration :

- approuvent l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 euros (cinq cents euros) à l'Association de soutien et de développement de l'action socio-culturelle de la Maison d'Arrêt de Dijon,
- décident de prélever la somme sur le budget du CCAS, Chapitre 65, nature 6574.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Finances : 1
DRPA : 1
Receveur Municipal : 2



Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,

Nathalie POPADYAK

PUBLIÉ LE 18 DEC. 2013

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le:

23 DEC. 2013

